

D'après le discours du trône, l'état de guerre existe. Jusqu'à cette après-midi, nous ne savions trop ce que cela voulait dire, mais maintenant nous en avons une idée plus nette. La Fédération du commonwealth coopératif—en effet, je ne parle pas seulement en mon propre nom, mais au nom du mouvement auquel j'adhère—a exposé à la Chambre quelques-unes de ses idées sur la question qui nous occupe, et, en le faisant, nous avons essayé de présenter des propositions d'ordre pratique. Nous ne nous attendons pas qu'on les adopte toutes, mais nous les soumettons à l'examen de la Chambre dans l'espoir qu'au moins quelques-unes d'entre elles lui aideront à faire face aux problèmes d'aujourd'hui et de demain. Les discours frénétiques, les appels héroïques et les agitations effrénées, que nous remarquons en divers endroits du pays, nuiront plutôt qu'ils n'aideront au Gouvernement en ce temps de crise.

Notre groupe abhorre la guerre; nous l'avons répété à maintes reprises. D'autres membres de la Chambre, je le sais, partagent notre sentiment, mais nous nous sommes exprimés avec plus de netteté à cet égard que certaines personnes dont la haine de la guerre égale peut-être la nôtre. Nous croyons que la cause de ces conflits réside dans les contradictions du régime économique existant actuellement par tout le monde. Néanmoins, nous reconnaissons que le différend actuel peut comporter d'autres éléments. L'avenir de nos institutions démocratiques et la fin des méthodes d'agression sont peut-être en jeu également. Nous ne pensons pas, comme certaines gens, que la guerre constitue le devoir d'un chrétien. Nous tenons plutôt le déclenchement d'une guerre comme la marque d'une tare entachant notre société chrétienne, et nous prions la nation canadienne de respecter ceux qui entretiennent de ce chef une objection de conscience à la participation aux guerres. On prétend, rappelons-le-nous, que la présente guerre a pour objet de sauvegarder la démocratie et d'empêcher l'agression. Tout comme dans le cas de la charité bien ordonnée, on devrait commencer par soi-même. Ne nuisons en rien au droit des ouvriers à se syndiquer, au droit des cultivateurs à exiger et recevoir une rémunération convenable pour leurs produits et leur labeur; à la liberté de parole, de réunion pacifique et de religion. A mon sens, nous réussirons dans la mesure où nous arriverons à prévenir le caporalisme ou la répression, à maintenir et même à accroître nos droits démocratiques, que la doctrine totalitaire, sous toutes ses formes, met en danger de par le monde. Faisons en sorte que, au Canada du moins, la lumière de la liberté que nous possédons ne soit pas obscurcie.

(Texte)

M. MAXIME RAYMOND (Beauharnois-Laprairie): Monsieur le président, aux élections générales de 1925, une assemblée de libéraux tenue à Valleyfield, m'invitait à me porter candidat dans le comté de Beauharnois. En acceptant l'invitation, j'ai tenu à exprimer clairement mon attitude en matière de politique extérieure, et voici en quels termes je terminais mon discours:

Si je suis élu député du comté de Beauharnois, j'irai au Parlement préconiser une politique d'autonomie, une politique canadienne,—une politique élaborée à Ottawa et non à Londres,—une politique qui veut le Canada pour les Canadiens.

Le mandat que j'ai alors reçu des électeurs du comté de Beauharnois m'a été renouvelé depuis à toutes les élections générales, notamment en 1935, par les électeurs de Beauharnois-Laprairie,—et j'ai conscience de l'avoir exécuté fidèlement,—et aujourd'hui, je faillirais à mon devoir et n'exprimerais pas le sentiment de la quasi-totalité des électeurs de Beauharnois-Laprairie, si je ne m'opposais avec toute mon énergie au principe contenu dans le discours du trône de participer à une guerre européenne.

J'ai déjà exposé mes vues en matière de politique extérieure—elles n'ont pas changé d'un iota—and ce que je disais au mois d'avril dernier, devant cette Chambre, est plus vrai que jamais. Il n'y a pas de guerre d'idéologie, il n'y a que des guerres d'intérêts,—l'histoire est là pour le prouver,—et pour déterminer sa ligne de conduite, chaque pays s'inspire de son propre intérêt; c'est ce que les autres font, imitons-les.

Suivant le point de vue auquel on se place, les opinions peuvent varier, avec la plus grande sincérité, mais il me semble que si chacun voulait s'inspirer de la doctrine de lord Tweedsmuir:

Le Canada est une nation souveraine, et le premier devoir de loyauté d'un Canadien n'est pas envers le Commonwealth britannique mais envers le Canada.

Nous pourrions réaliser cette unité de pensée si nécessaire au Canada. Cette doctrine, je la fais mienne, et elle me servira de guide dans les observations que je me propose de faire.

Avant de s'engager dans une guerre dont les conséquences seront pour le moins ruineuses, on a bien le droit de se demander pourquoi on irait se battre, pour quelle fin, dans quel intérêt?

Nous battre... Pourquoi?

Pas pour défendre le territoire canadien, il n'est ni attaqué ni menacé. Pas pour repousser une agression contre l'Angleterre,—c'est elle qui a déclaré la guerre à l'Allemagne.